

Votations du 23 septembre 2018

L'AVIVO suisse défend la protection de l'environnement et apporte son soutien aux agriculteurs ainsi qu'au maintien des exploitations dans notre pays. Elle défend le droit des consommateurs de savoir ce qu'ils mangent et d'exiger la qualité de leur alimentation.

C'est pourquoi elle recommande de voter

OUI à l'initiative « pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques ».

OUI à l'initiative « pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

et

OUI à l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres.

Ce texte va dans le sens du développement souhaitable d'une mobilité douce, assortie de règles permettant de conjuguer harmonieusement et en toute sécurité la circulation des piétons et celle des cyclistes.

Lausanne, le 21 août 2018

Christiane Jaquet-Berger
présidente
079 449 46 61